



RAPPORT DE GESTION

**POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE
ET L'EXERCICE TERMINÉS EN 2013**

Le 26 septembre 2013

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats opérationnels, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités au 30 juin 2013, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2012.

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes y afférentes de la Société pour l'exercice 2013 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 26 septembre 2013. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats opérationnels, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges opérationnelles.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2013

- Produits de 104,2 M\$ pour l'exercice 2013, comparativement à 154,8 M\$ pour l'exercice 2012;
- Marge brute ajustée (excluant la dotation à l'amortissement) de 24,4 %, par rapport à 27,3 % pour l'exercice 2012;
- Charge de dépréciation sans effet de trésorerie de 28,2 M\$ relative au goodwill et aux immobilisations incorporelles constatée au quatrième trimestre, en raison de la faiblesse actuelle du marché;
- Baisse du résultat net ajusté, à l'exclusion des charges de dépréciation, à 1,7 M\$ au cours de l'exercice 2013, par rapport à un résultat net de 10,4 M\$ au cours de l'exercice 2012;
- Baisse du BAIIA, excluant les charges de dépréciation, à 15,4 M\$, par rapport à 27,9 M\$ pour l'exercice 2012;
- 1,0 million de mètres forés pour l'exercice 2013, en baisse comparativement à 1,5 million de mètres pour l'exercice 2012;
- Réduction de la dette de 11,7 M\$ au cours de l'exercice 2013.

Les résultats d'Orbit Garant pour l'exercice 2013 reflètent les conditions difficiles du marché qui perdurent dans l'industrie de forage de minerai, alors que plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage et que les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. Les activités de forage des clients d'Orbit Garant, pour l'exercice 2013, reflètent ces tendances globales du marché. La Société a réduit ses frais généraux et administratifs et ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster au niveau actuel des activités. Le total de la main-d'œuvre a été réduit de 33 % à environ 650 employés à la fin de l'exercice 2013, comparativement à environ 950 employés à la fin de l'exercice 2012.

Les résultats de la Société pour l'exercice 2013 ont également été affectés par une charge de dépréciation de 28,2 M\$ sur la valeur du goodwill et de certaines immobilisations incorporelles résultant de la faiblesse actuelle du marché. La charge de dépréciation est un élément sans effet de trésorerie.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec environ 650 employés, gère un parc de 214 appareils de forage qui fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement à sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et pour des tiers (ce qui procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services de forage et d'équipements). Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas qu'ils soient effectués par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2013 (« l'exercice 2013 »):

- Les services de forage spécialisés, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 61 % des produits totaux de la Société.
- Environ 85 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 15 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent respectivement environ 63 % et 35 % des produits de la Société. Soudure Royale, la division manufacturière d'Orbit Garant, représente la tranche restante de 2 % des produits.
- Orbit Garant exerce ses activités principalement dans des pays stables, avec environ 94 % de ses produits qui ont été générés au Canada. La Société dispose aussi de sites d'exploitation et/ou de bureaux aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili (Amérique du Sud) et au Libéria (Afrique de l'Ouest). Environ 99 % des produits de la Société sont en dollars canadiens, ce qui lui assure un niveau élevé de stabilité en matière de devises.
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant proviennent de grandes et de moyennes sociétés minières, par rapport à 74 % pour l'exercice 2012. Aucun projet ne représente actuellement 10 % ou plus de l'ensemble des produits de la Société. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage de minerai au Canada, tout en saisissant les occasions à l'international et en fournissant des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnels, spécialisés et géotechniques;
- Fabriquer des foreuses et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage, comme l'implantation de technologies et contrôles informatisés à laquelle participe actuellement la Société;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

Aperçu du secteur

Les sociétés minières confient de façon générale à des tiers leurs travaux de forage. L'industrie du forage à contrat fournit des services de forage pour l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les sociétés de forage servent généralement trois types de sociétés minières : les grandes, les moyennes et les petites sociétés d'exploration. La demande de services de forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de métaux ferreux (fer) et non-ferreux (or et métaux de base). La vigueur de la demande dépend principalement du prix des métaux, ainsi que de la disponibilité, pour les sociétés minières, du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur ou les activités minières courantes.

Or

Les prix de l'or sont influencés par : la demande d'investissement mondiale, y compris les banques centrales, les autres institutions et patrimoines privés, souvent comme une couverture contre l'inflation de la monnaie, ou comme un refuge pour les capitaux dans des conditions économiques incertaines; la demande mondiale pour les bijoux en or; et dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. Le prix de l'or a été volatil tout au long de 2013, commençant l'année à environ 1 700 \$ US l'once et baissant à moins de 1 200 \$ US en juillet; il se situait à plus de 1 320 \$ US au moment de ce rapport.

Métaux de base

Les prix des métaux de base obtenus reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications en infrastructures, industrielles et manufacturières. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, les métaux primaires dans le secteur industriel, ont été volatils au cours de la dernière année et, au moment de déposer ce document, les prix pour chacun de ces métaux étaient plus faibles qu'ils ne l'étaient il y a douze mois. Le cuivre, à titre d'exemple, qui s'approchait de 3,80 \$ US la livre il y a un an, s'échangeait à un peu plus de 3,20 \$ US la livre au moment de ce rapport.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. En tant que plus grand consommateur mondial d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, demande qui devrait doubler d'ici 2050. Au Canada, il y a eu une hausse récente dans les activités d'exploration dans la région de la fosse du Labrador au Québec et au Labrador, qui pourrait avoir une incidence sur l'offre future et les prix, alors que certains de ces projets entrent en production. Le prix au comptant du minerai de fer est affecté à court terme par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Les prix du minerai de fer ont été volatils au cours des douze derniers mois. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 130 \$ US la tonne. Même si les prix actuels du minerai de fer sont en dessous des niveaux de prix record de plus de 190 \$ US atteints en 2011, ils restent bien au-dessus des bas prix d'il y a cinq ans.

Intervenants du marché

L'année 2013 continue d'être un défi, pour les moyennes et petites sociétés d'exploration, en matière de mobilisation de capitaux, ce qui a comme conséquence une réduction des budgets et des programmes d'exploration et de mise en valeur. La hausse des coûts de production de minerai, causée par des coûts opérationnels et de construction plus élevés, ainsi que de la baisse des prix des métaux, font aussi en sorte que les grandes sociétés minières revoient ou retardent leurs programmes d'exploration et d'expansion.

À cause des conditions actuelles de l'industrie, le budget mondial pour l'exploration liée aux métaux non-ferreux devrait baisser en 2013 par rapport aux niveaux de 2012. Les petites sociétés comptent généralement sur du financement par

capitaux propres pour financer l'exploration, puisque leurs mines en production ne génèrent pas de flux de trésorerie opérationnels. La taille de leur budget d'exploration dépend donc en grande partie de leur habilité à mobiliser les capitaux, des conditions de marché et de l'intérêt des investisseurs. Selon SNL Metals Economics Group, le montant en capital recueilli pour l'exploration de métaux précieux et de base par les petites sociétés en 2012 était plus bas qu'en 2011 et la proportion des dépenses d'exploration totale dédiée au travail initial et génératif a atteint un creux historique en 2012, principalement en raison de la stagnation des budgets des petites sociétés minières. Ces tendances se sont poursuivies en 2013. Selon Ressources naturelles Canada, les dépenses d'exploration des petites sociétés au Canada étaient de 1,7 G\$ en 2012, soit une baisse de 15 % par rapport à des dépenses de 2,0 G\$ en 2011. En 2013, les dépenses d'exploration des petites sociétés au Canada devraient totaliser 1,5 G\$.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats opérationnels de l'exercice terminé le 30 juin 2013

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2013	Exercice 2012	Variation 2013 par rapport à 2012	Variation (%)
Produits*	104,2	154,8	(50,6)	(32,7)
Bénéfice brut*	15,5	33,7	(18,2)	(54,0)
Marge brute (%)	14,9	21,8		(6,9)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	24,4	27,3		(2,9)
BAIIA* ⁽²⁾	15,4	27,9	(12,5)	(44,7)
Mètres forés	996 803	1 489 658	(492 855)	(33,1)
(Perte nette) résultat net *	(26,5)	10,4	(36,9)	(355,5)
(Perte) résultat par action ordinaire – de base (\$)	(0,80)	0,31		
– dilué (\$)	(0,80)	0,30		
Résultat net ajusté* ⁽³⁾	1,7	10,4	8,7	(83,3)
Résultat net ajusté par action ordinaire				
- de base(\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,31		
- dilué (\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,30		

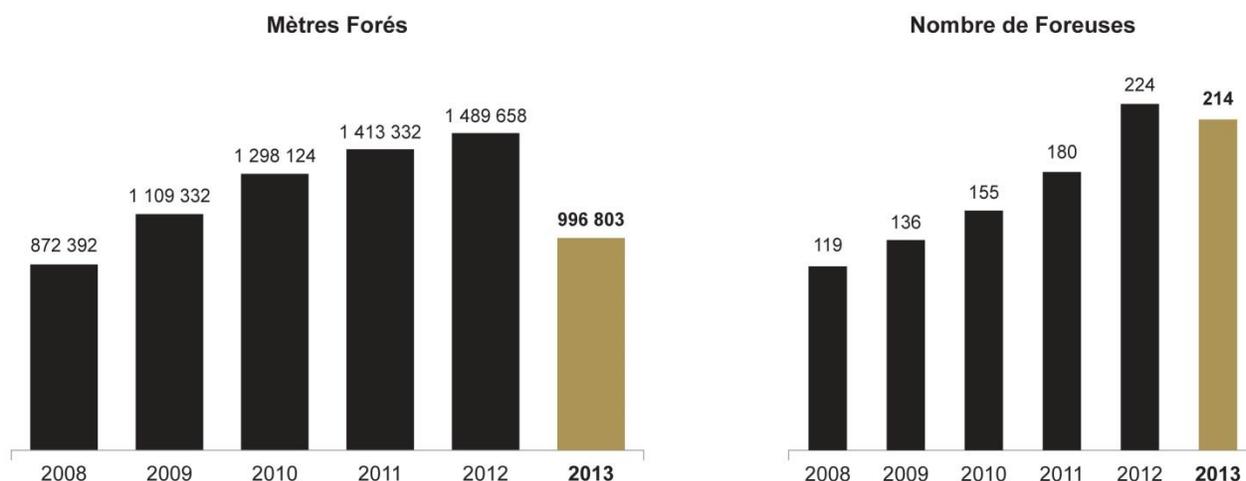
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

⁽⁴⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net par action ordinaire, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Au cours de l'exercice 2013, Orbit Garant a foré 1,0 million de mètres, une diminution de 33,1 % par rapport à 1,5 million de mètres forés au cours de l'exercice 2012. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2013 s'établissaient à 102,89 \$, comparativement à 101,02 \$ pour l'exercice 2012. Le parc d'appareils de forage a diminué, passant de 224 foreuses pour l'exercice 2012 à 214 foreuses pour l'exercice 2013. Au cours de l'exercice 2013, Soudure Royale a fabriqué huit nouvelles foreuses pour la Société, dont sept sont des nouvelles foreuses informatisées, et elle a cédé ou a démantelé 18 autres foreuses.



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

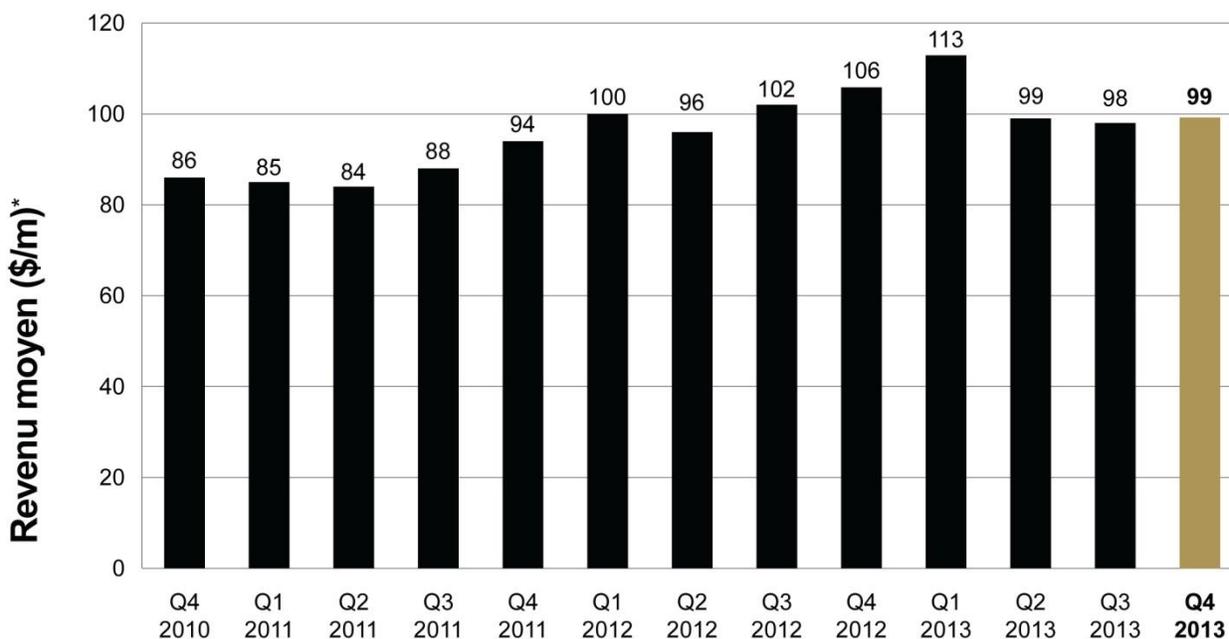
Pour l'exercice terminé le 30 juin *(en millions de dollars)	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada*	97,7	133,0	108,7
Forage à l'international*	6,5	21,8	19,0
TOTAL*	104,2	154,8	127,7
Bénéfice brut*	15,5	33,7	28,5
Marge brute (%)	14,9	21,8	22,3
Marge brute ajustée (%)⁽¹⁾	24,4	27,3	27,6
(Perte nette) résultat net *	(26,5)	10,4	11,4
(Perte) résultat par action ordinaire (\$)	(0,80)	0,31	0,35
(Perte nette) résultat par action ordinaire dilué(e) (\$)	(0,80)	0,30	0,34
Résultat net ajusté* ⁽³⁾	1,7	10,4	11,4
Résultat net par action ordinaire ajusté (\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,31	0,35
Résultat net par action ordinaire dilué ajusté (\$) ⁽⁴⁾	0,05	0,30	0,34
Total de l'actif*	117,2	170,2	142,6
Dettes à long terme*	14,4	26,0	14,7
Total de mètres forés (millions)	1,0	1,5	1,4
BAIIA⁽²⁾	15,4	27,9	26,0
BAIIA %⁽²⁾	14,8	18,0	20,3

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽³⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

⁽⁴⁾ Reflète (la perte nette) le résultat net par action ordinaire, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.



* Nombres arrondis au dollar près.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

COMPARAISON DES EXERCICES 2013 ET 2012

Produits tirés de contrats

Les produits tirés de contrats par la Société, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2013, se sont établis à 104,2 M\$, par rapport à 154,8 M\$ au cours de l'exercice 2012, ce qui représente une diminution de 50,6 M\$, ou 32,7 %. La diminution est principalement attribuable à une baisse des mètres forés, en raison de la réduction de la demande générale sur le marché qui a commencé au premier trimestre de l'exercice 2013, étant donné qu'un certain nombre de clients de la Société ont suspendu ou réduit leurs activités de forage en réaction aux conditions actuelles du marché du secteur minier.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont diminué pour s'établir à 97,7 M\$ au cours de l'exercice 2013, par rapport à 133,0 M\$ au cours de l'exercice 2012, une baisse de 35,3 M\$, ou 26,5 %. La diminution est principalement attribuable à une baisse des activités de forage au pays, en raison de la faiblesse de la demande de la clientèle.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont diminué de 70,1 %, s'établissant à 6,5 M\$ au cours de l'exercice 2013, par rapport à 21,8 M\$ au cours de l'exercice 2012, en raison de la baisse de la demande pour les services de forage à l'international, résultant des conditions de l'industrie minière.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut pour l'exercice 2013 a diminué de 54,0 % à 15,5 M\$, comparativement à 33,7 M\$ pour l'exercice 2012. La marge brute pour l'exercice 2013 a diminué à 14,9 %, par rapport à 21,8 % pour l'exercice 2012. Conformément aux IFRS, une dotation à l'amortissement totalisant 9,9 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2013, par rapport à 8,5 M\$ pour l'exercice 2012. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, a diminué pour s'établir à 24,4 % pour l'exercice 2013, par rapport à la marge brute ajustée de 27,3 % pour l'exercice

2012. La baisse du bénéfice brut et de la marge brute est attribuable à la réduction de mètres forés, tant pour les projets au Canada que pour ceux à marge plus élevée à l'international. La Société a également encouru des frais de relocalisation du personnel et des équipements associés à des contrats terminés qui n'ont pas été renouvelés ou remplacés.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 12,9 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à 17,1 M\$ au cours de l'exercice 2012. Les frais généraux et administratifs ont représenté 12,4 % des produits de l'exercice 2013, par rapport à 11,1 % pour l'exercice 2012. Conformément aux IFRS, la dotation aux amortissements de 2,9 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2013, comme à l'exercice 2012. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, totalisent 10,0 M\$ (9,6 % des produits) pour l'exercice 2013, par rapport à 14,2 M\$ (9,2 % des produits) pour l'exercice 2012. La baisse des frais généraux et administratifs a été partiellement compensée par une augmentation de la provision pour créances douteuses de 0,9 M\$ au cours de l'exercice 2013 comparativement à l'exercice 2012.

La baisse des frais généraux et administratifs est attribuable au renversement d'une contrepartie conditionnelle de 3,2 M\$ associée à l'acquisition d'Advantage Control Technologies (1085820 Ontario Limited) en novembre 2010 et à l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc. en décembre 2011. La Société a pris des mesures pour réduire ses dépenses totales en frais généraux et administratifs dû à la baisse actuelle des services de forage.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA pour l'exercice 2013 a été de 15,4 M\$, par rapport à 27,9 M\$ pour l'exercice 2012, soit une baisse de 12,5 M\$, ou 44,7 %. Le BAIIA représente 14,8 % des produits pour l'exercice 2013, par rapport à 18,0 % des produits pour l'exercice 2012.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2013 ont été de 1,3 M\$, suivant celles de l'exercice 2012.

Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Une charge de dépréciation de 28,2 M\$ a été constatée au quatrième trimestre de l'exercice 2013. Cet élément sans effet de trésorerie était une dépréciation du goodwill et de certaines immobilisations incorporelles, résultant de la faiblesse actuelle des marchés de forage canadiens et internationaux.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'économie d'impôt sur le résultat s'est élevée à 0,4 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à une charge d'impôt sur le résultat de 4,7 M\$ pour l'exercice 2012, attribuable à la diminution du résultat net.

Résultat net (perte nette)

La perte nette pour l'exercice 2013 a totalisé 26,5 M\$, soit (0,80) \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué), par rapport à un résultat net de 10,4 M\$, soit 0,31 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,30 \$), pour l'exercice 2012. La perte nette enregistrée par la Société pour l'exercice 2013 comprenait une charge de dépréciation de 28,2 M\$ relative à la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Le résultat net ajusté de l'exercice 2013, à l'exclusion des charges de dépréciation, a été de 1,7 M\$, ou 0,05 \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué). La diminution des mètres forés et l'utilisation à la baisse des foreuses en raison d'une baisse de la demande ont contribué à la baisse du résultat net ajusté.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2012 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2011

Les produits de l'exercice terminé le 30 juin 2012 ont atteint 154,8 M\$, par rapport à 127,7 M\$ pour l'exercice 2011, soit une hausse de 27,1 M\$ ou 21,2 %.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2012 a augmenté de 18,2 % pour atteindre 33,7 M\$, par rapport à 28,5 M\$ pour l'exercice 2011. L'augmentation du bénéfice brut a été principalement attribuable aux hausses de prix et des volumes d'activités plus importants, y compris une augmentation des activités de forage à marge supérieure à l'international durant le premier semestre de l'exercice 2012. La marge brute ajustée a diminué légèrement à 27,3 % pour l'exercice 2012, par rapport à 27,6 % pour l'exercice 2011.

Le résultat net pour l'exercice 2012 a totalisé 10,4 M\$, ou 0,31 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,30 \$), par rapport à 11,4 M\$ ou 0,35 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,34 \$) pour l'exercice 2011.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2013				Exercice 2012				
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	
Produits tirés de contrats*	21,4	23,7	24,2	34,9	43,6	41,7	32,4	37,1	
Bénéfice brut*	2,3	3,4	2,9	6,9	7,7	10,0	7,1	8,9	
Marge brute (%)	10,6	14,5	11,9	19,8	17,7	23,9	21,7	24,0	
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	21,9	25,3	22,2	26,8	22,6	29,4	28,3	29,5	
(Perte nette) résultat net *	(27,6)	(0,6)	(0,3)	2,0	1,3	3,5	1,9	3,7	
BAIIA* ⁽²⁾	3,1	2,9	3,1	6,3	5,5	8,3	5,8	8,3	
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	- de base	(0,83)	(0,02)	(0,01)	0,06	0,04	0,10	0,06	0,11
	- dilué(e)	(0,83)	(0,02)	(0,01)	0,06	0,04	0,10	0,05	0,11

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat net avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de certains facteurs saisonniers. Dans la division du forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans la division canadienne de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières. De même, dans la division internationale de forage en surface, les conditions météorologiques à certaines périodes de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des fluctuations des produits.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2012

Produits tirés de contrats

Les produits au quatrième trimestre de l'exercice 2013 (« T4 2013 ») ont atteint 21,4 M\$, une diminution de 22,2 M\$ ou 50,9 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2012 (« T4 2012 »). La diminution est principalement attribuable à la baisse du nombre de mètres forés, comme certains des clients de la Société ont suspendu ou réduit leurs activités de forage, ainsi qu'à des produits moyens inférieurs par mètre foré au T4 2013, par rapport au T4 2012. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T4 2013 étaient de 99,22 \$, par rapport à 105,83 \$ au T4 2012.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 20,4 M\$ au T4 2013, alors qu'ils se chiffraient à 38,7 M\$ au T4 2012. Il s'agit d'une baisse de 18,3 M\$, ou 47,5 %. La diminution est principalement attribuable à la baisse des mètres forés au cours du trimestre et à des produits moyens plus bas par mètre foré.

Les produits des activités de forage internationales ont été de 1,0 M\$ au T4 2013, par rapport à 4,7 M\$ au T4 2012, soit une baisse de 3,7 M\$ ou 78,7 % attribuable à la diminution de la demande de services de forage.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T4 2013 a diminué à 2,3 M\$ comparativement à 7,7 M\$ au T4 2012. La marge brute pour le T4 2013 a diminué pour atteindre 10,6 %, par rapport à 17,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Conformément aux IFRS, la dotation à l'amortissement totalisant 2,4 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2013, par rapport à 2,1 M\$ pour le T4 2012. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, a diminué à 21,9 % au T4 2013 par rapport à 22,6 % au T4 2012. La baisse du bénéfice brut et de la marge brute est attribuable à la réduction des mètres forés pour les projets au Canada et pour ceux à marge plus élevée à l'international, à des produits moyens plus bas par mètre foré, ainsi qu'à des frais de relocalisation du personnel et des équipements associés à des contrats terminés qui n'ont pas été renouvelés ou remplacés tel qu'il était prévu.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont diminué pour s'établir à 2,3 M\$ (10,9 % des produits) au T4 2013, par rapport à 5,1 M\$ (11,7 % des produits) au T4 2012. Conformément aux IFRS, la dotation aux amortissements de 0,7 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T4 2013, par rapport à 0,9 M\$ au T4 2012. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, ont été de 1,6 M\$ (7,6 % des produits) au T4 2013 par rapport à 4,2 M\$ (9,7 % des produits) au T4 2012.

La baisse des frais généraux et administratifs est principalement attribuable au renversement d'une contrepartie conditionnelle de 2,4 M\$ associée à l'acquisition d'Advantage Control Technologies (1085820 Ontario Limited) en novembre 2010 et à l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc., en décembre 2011. La baisse des frais généraux et administratifs au T4 2013 a été partiellement contrebalancée par une augmentation de la provision pour créances douteuses de 0,7 M\$ au T4 2013 par rapport au T4 2012.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA a été de 3,1 M\$ (14,7 % des produits) au T4 2013, par rapport à 5,5 M\$ (12,9 % des produits) pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 2,4 M\$, ou 44,0 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des produits tirés des activités de forage au Canada et à l'international.

Charges financières

Pour le T4 2013, les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,4 M\$, suivant celles du T4 2012.

Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Une charge de dépréciation du goodwill de 28,2 M\$ a été constatée au T4 2013. Cet élément sans effet de trésorerie était une dépréciation du goodwill et de certaines immobilisations incorporelles, résultant de la faiblesse actuelle des marchés de forage canadiens et internationaux.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'économie d'impôt sur le résultat a été de 0,9 M\$ pour le T4 2013, par rapport à une charge d'impôt sur le résultat de 0,9 M\$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, attribuable à la réduction du résultat net.

Résultat net (perte nette)

La perte nette de la Société pour le T4 2013 s'est chiffrée à 27,6 M\$, ou (0,83) \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué), par rapport à un résultat net de 1,3 M\$, ou 0,04 \$ par action (un résultat de base et dilué), au T4 2012. Cette baisse est attribuable à la charge de dépréciation de 28,2 M\$. Le résultat net ajusté pour l'exercice 2013, à l'exclusion de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, s'est établi à 0,6 M\$, ou 0,03 \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué). La diminution des mètres forés, l'utilisation plus faible des foreuses en raison de la diminution de la demande, ainsi que des revenus moyens par mètre foré inférieurs ont contribué à la baisse du résultat net ajusté.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

À l'exception des dollars américains mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains qui ont été en partie contrebalancés par les produits d'environ 1,2 M\$ générés en dollars américains, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2013, la Société disposait d'une trésorerie de 1,1 M\$ US (0,9 M\$ au 30 juin 2012) et avait des débiteurs en dollars américains de 0,5 M\$ US (2,2 M\$ au 30 juin 2012).

Au 30 juin 2013, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle correspondante du résultat net et du résultat global d'environ 0,1 M\$ (0,2 M\$ au 30 juin 2012).

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel, se sont chiffrés à 13,4 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à 28,7 M\$ pour l'exercice 2012.

L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a été de 10,6 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à une diminution de 7,6 M\$ pour l'exercice 2012. L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

pour l'exercice 2013 est due, principalement, à une diminution des débiteurs et de l'inventaire plus grande que la baisse des créiteurs et des charges à payer.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 9,3 M\$ pour l'exercice 2013, par rapport à 22,1 M\$ pour l'exercice 2012. Au cours de l'exercice 2013, un montant de 9,3 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et un montant de 0,4 M\$ pour le paiement de contreparties conditionnelles, compensés en partie par une entrée de trésorerie de 0,4 M\$ comptabilisée à la cession d'immobilisations corporelles. Par comparaison, un montant de 18,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et une entrée de trésorerie de 1,7 M\$ a été comptabilisée à la cession d'immobilisations corporelles et à la construction des nouveaux bureaux à Val-d'Or, au Québec, au cours de l'exercice 2012. Au cours de l'exercice 2012, un montant de 5,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition de Lantech Drilling Services Inc.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2013, la Société a remboursé un montant net de 11,7 M\$ de sa facilité de crédit renouvelable de 40,0 M\$. Au cours de l'exercice 2012, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'établissaient à 8,6 M\$. Au 30 juin 2013, la dette à long terme de la Société, incluant la partie à court terme, était de 14,8 M\$ par rapport à 26,4 M\$ au 30 juin 2012. La dette a été utilisée afin d'appuyer l'acquisition d'immobilisations et d'immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2013, le fonds de roulement de la Société était de 51,2 M\$, par rapport à 60,3 M\$ au 30 juin 2012. La diminution du fonds de roulement est due à une diminution des débiteurs et de l'inventaire plus grande que celle des comptes créiteurs et charges à payer dont il a été question précédemment. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités opérationnelles, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ (la « facilité de crédit »). Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et fournira la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 30 juin 2013, la Société avait utilisé 14,4 M\$ (25,6 M\$ au 30 juin 2012).

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que : fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs de la Société, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des parties liées, dépenses d'investissement et vente de certains actifs.

Au 30 juin 2013, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Emprunt bancaire*	-	-	-	-
Dettes à long terme*	14 903	338	14 565	-
Contrats de location simple*	1 281	408	507	366
Contrepartie conditionnelle*	1 175	375	800	-
Autres obligations à long terme*	-	-	-	-
Total*	17 359	1 121	15 872	366

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux **Normes internationales d'information financière** (« les IFRS ») publiées et en vigueur, ou publiées et adoptées de manière anticipée pour l'exercice terminé le 30 juin 2013. Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013.

Ces états financiers consolidés audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 26 septembre 2013.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles dans le but d'en obtenir des avantages.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actifs et de passifs, et selon les taux de change moyens au cours de la période pour les

produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises sont inscrits aux autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans l'état du résultat global.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Goodwill

Le goodwill découle initialement d'une acquisition d'entreprise. Il est évalué et comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % de la participation dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, le goodwill attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les durées suivantes :

Relation client	36 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Dépréciation des actifs non courants

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de cession, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non courants ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être reprise dans l'état du résultat jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et pourra être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services, et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la direction prend en considération les données les plus fiables et celles disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2013, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupement d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier. Tout changement d'estimation lors de la comptabilisation initiale aurait une incidence sur la mesure du goodwill.

Dépréciation des actifs non courants

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa valeur recouvrable. La Société révisé sur une base régulière l'évaluation de la dépréciation de ses immobilisations corporelles selon les critères définis à la note 3.

Dépréciation estimative du goodwill

Pour déterminer si un goodwill a subi une perte de valeur, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité de chacune des UGT auxquelles a été affecté le goodwill. Le calcul de la valeur d'utilité exige que la direction estime les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de chacune des UGT et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée. Les hypothèses clés requises pour estimer la valeur d'utilité sont le taux de croissance des flux de trésorerie futurs et le taux d'actualisation. Les flux de trésorerie pour chacune des UGT sont déterminés à partir du budget pour l'exercice à venir et les prévisions à long terme préparées par la direction qui couvrent une période de cinq ans. Le budget, qui est approuvé par les membres du conseil d'administration et la direction de la Société sur une base annuelle, et les prévisions à long terme, qui sont préparées par la direction de la Société sur une base annuelle, sont les sources premières pour l'estimation de la valeur d'utilité. Les valeurs assignées à ces hypothèses clés reflètent l'expérience passée et concordent avec des sources d'informations externes.

Impôt sur le résultat exigible

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à travers le monde. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles, en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision du résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque (i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand (ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat dans la période où la réévaluation a lieu.

Contreparties conditionnelles

La direction a estimé la juste valeur des contreparties conditionnelles en se basant sur les résultats et le budget des filiales. Toutefois, le montant réel des contreparties conditionnelles peut varier en raison de changements imprévus dans les activités des filiales.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

Monnaie fonctionnelle

La Société a exercé son jugement dans la détermination de la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Le choix de la monnaie fonctionnelle a été basé sur la devise qui a la plus grande influence sur les prix de vente, la rémunération de la main-d'œuvre, le coût des matières et tout autre coût relatif aux services offerts.

MODIFICATIONS COMPTABLES RÉCENTES

Les nouvelles normes comptables suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 7, Instruments financiers - Informations à fournir et IAS 32 - Instruments financiers - Présentation

IFRS 7 et IAS 32 ont été modifiées pour inclure des obligations d'information qualitative et quantitative relativement aux montants bruts et nets comptabilisés dans les états financiers qui, a) font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière et, b) sont assujettis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou un accord similaire, même s'ils ne font pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. IFRS 7 et IAS 32 modifiées sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et du 1^{er} janvier 2014, respectivement, et les informations à fournir doivent être présentées rétrospectivement.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, *États financiers individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère. IFRS 10 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en

équivalence. IFRS 11 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. IFRS 12 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des IFRS. IFRS 13 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 modifiée est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IAS 27, États financiers individuels, et IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IAS 27 et IAS 28 ont été modifiées et renommées pour qu'elles soient cohérentes avec la publication d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12. IAS 27 et IAS 28 modifiées sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise si l'entité adopte également par anticipation IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

L'International Accounting Standards Board a publié la série de modifications aux IFRS qui suit :

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée d'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et aux informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Ces modifications sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée est permise.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non

définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

Mesures financières non définies par les IFRS

BAIIA Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements, dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Marge brute ajustée Produits tirés de contrats moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2013	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2013	Exercice terminé le 30 juin 2012
(Perte nette) résultat net	(27,6)	1,3	(26,5)	10,4
Charges financières	0,4	0,4	1,3	1,3
Charge d'impôt sur le résultat (recouvré)	(0,9)	0,9	(0,4)	4,7
Amortissements	3,0	2,9	12,8	11,5
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	28,2	---	28,2	---
BAIIA	3,1	5,5	15,4	27,9

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2013	Trimestre terminé le 30 juin 2012	Exercice terminé le 30 juin 2013	Exercice terminé le 30 juin 2012
Produits tirés de contrats	21,4	43,6	104,2	154,8
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	19,1	35,9	88,7	121,1
Moins l'amortissement	(2,4)	(2,1)	(9,9)	(8,5)
Charges directes	16,7	33,8	78,8	112,6
Bénéfice brut ajusté	4,7	9,8	25,4	42,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	21,9	22,6	24,4	27,3

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 26 SEPTEMBRE 2013

Nombre d'actions ordinaires	33 276 519
Nombre d'options	3 150 000
Entièrement diluées	36 449 519

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités opérationnelles et de son secteur industriel. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 26 septembre 2013, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats opérationnels de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits opérationnels, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et de la dette, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance et la situation financières, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa

situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée de un à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et réduire considérablement la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit (« **convention de crédit** ») afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée, qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures, et que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses devraient imposer des restrictions importantes, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses d'investissement, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par action futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables, à un montant suffisant pour financer les besoins d'Orbit Garant. Une telle situation pourrait, par ricochet, avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels d'Orbit Garant.

Au 30 juin 2013, la Société respectait tous ses engagements.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la direction, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

La solide croissance de la Société pourrait exercer des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de fabriquer et de livrer à la Société de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits opérationnels et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société pourrait perdre de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'était pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissaient de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

Les produits opérationnels de la Société ont augmenté au cours des dernières années par suite du regroupement d'Orbit et de Garant, de l'acquisition de Drift, de Forage +, d'Orbit Garant Ontario et de Lantech Drilling, ainsi que d'une hausse de la demande de services de forage. La capacité de la Société de soutenir sa croissance dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure, comme les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), qu'elle pourra soutenir ou accélérer sa croissance, ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, qu'elle sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue ou qu'elle sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions

stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend poursuivre sa croissance au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ni que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. Par surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six à douze mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée de un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'aucun montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire de façon significative aux résultats opérationnels et à la situation financière de celle-ci.

Expansion à l'international et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits opérationnels de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques opérationnels et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, des pertes de personnel clé, des poursuites judiciaires et des dommages à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou

les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

La Société a actuellement une exposition totalisant environ 1,2 M\$ US de ses produits opérationnels portant sur les activités de forage internationales. Rien ne peut garantir que ce risque ne changera pas à l'avenir ni qu'une partie importante des produits opérationnels de la Société pourrait être libellée dans une ou plusieurs monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient nuire à la performance financière, à la situation financière et aux flux de trésorerie de celle-ci.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités opérationnelles, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient

nuire aux résultats opérationnels de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes opérationnelles. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur le plan juridique, réglementaire, et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et lui nuire ainsi indirectement.

RISQUES LIÉS À LA STRUCTURE ET AUX ACTIONS ORDINAIRES

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats opérationnels de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 26 septembre 2013, M. Pierre Alexandre, vice-président de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2013, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait environ 35 % des débiteurs (24 % en 2012).

Au 30 juin 2013, 37 % (43 % au 30 juin 2012) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 7 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (1 % au 30 juin 2012).

Un client important représentait 26 % des créances clients au 30 juin 2013 (le 30 juin 2012, deux clients importants représentaient 34 % de ces débiteurs).

Pour l'exercice 2013, un client important représentait 22 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 (pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, un client important représentait 15 % de ces produits).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2013, la Société estimait qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle d'environ 0,1 M\$ du résultat net avant impôt (une incidence de 0,2 M\$ au 30 juin 2012).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à des taux variables et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement. La juste valeur de la contrepartie éventuelle a été déterminée avec un taux d'actualisation.

PERSPECTIVES

Avec les prix des métaux de base et de l'or maintenant à des niveaux inférieurs qu'il y a un an, plusieurs sociétés minières et d'exploration continuent d'exercer une retenue dans leurs programmes d'exploration et de mise en valeur. Certaines des grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage pour 2013. En même temps, les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. La récente volatilité du prix de l'or a soulevé des préoccupations quant au fait que les producteurs d'or vont devoir ralentir les dépenses en reportant les nouveaux programmes d'immobilisations, en retardant le développement de nouveaux projets et en réduisant les dépenses discrétionnaires.

Malgré les défis actuels posés par le marché, la direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière demeure positive. Elle est d'avis que même si les conditions économiques mondiales peuvent influencer négativement les conditions du marché de temps en temps, la demande mondiale pour les métaux ferreux et non-ferreux, combinée à la baisse en approvisionnement, permettra au final d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La demande croissante pour les minerais des pays en développement comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, fournit le plus grand potentiel de croissance à long terme. La Chine, la deuxième plus grande économie au monde, a une forte incidence sur la demande mondiale et le prix des métaux ferreux et non-ferreux. La rareté des nouvelles découvertes de gisements minéraux majeures, les pénuries de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels contribuent toutes aux contraintes d'approvisionnement.

À court terme, la direction continuera de maximiser la plus value pour les actionnaires en réduisant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant la productivité, en protégeant la situation de trésorerie de la Société et en continuant de miser sur les normes solides en santé et sécurité d'Orbit Garant. La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisé de la Société joueront un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs, en permettant de réduire les coûts de main-d'œuvre et des consommables de forage minier, d'augmenter les taux de productivité dans les activités de forage et d'améliorer la sécurité en allant de l'avant. La Société prévoit maintenant compter environ 20 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisé d'ici la fin de l'exercice 2014. Le budget des dépenses d'investissement de la Société pour l'exercice 2014 est de 3,4 M\$, en baisse par rapport aux 9,3 M\$ de l'exercice 2013, ce qui reflète les efforts de gestion des coûts dictés par la demande actuelle du marché. Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et de gérer en conséquence son personnel, ses inventaires, ses dépenses d'investissement et son bilan financier. Forte de son bilan solide, Orbit Garant s'engage à poursuivre la valorisation des occasions de croissance au Canada et à l'international.

PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2013, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2013.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2013, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception et confirmé qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative, ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative, le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2013, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.